

REGION DE SEGOU

DIRECTION REGIONALE
DE LA SANTE

BP : 82/Téléphone : 21 320 037/Fax : 21 320 359

REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE -UN BUT -UNE FOI

**Rapport de Mission d'Appui à l'Elaboration des Plans de Gestion en
Santé Environnementale (PGSE) dans les 11 CSCOM/CSREF**

DISTRICT SANITAIRE DE BLA

Présenté par :

M. Mamadou Sory KEÏTA, Chef Division Hygiène DRS-SEGOU

M. Daouda T. MAÏGA, Administrateur Action Sociale DRS-SEGOU

*Mme TOURE Doussouba DOUMBIA, Chef de Section Hygiène de
l'Eau et des Denrées Alimentaires DNS/DHPS*

INTRODUCTION :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet pilote pour l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement dans les établissements de soins de santé dans 11 Centre de Santé Communautaire (CSCCom) et Centre de Santé de Référence (CSRéf) du district sanitaire de Bla et suite à l'atelier de formation des directeurs techniques de centre et présidents ASACO des CSCComs et personnel socio-sanitaire du district sanitaire de Bla couverts sur la stratégie de l'OMS pour l'accès à l'eau, l'hygiène et assainissement en milieu de soins, organisé du 23 au 27 novembre 2015 à Bla, il a été recommandé d'élaboration un plan de gestion en santé environnementale pour chaque CSCCom et le CSRéf.

Ce plan de gestion en santé environnementale constitue un outil d'analyse, de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation et s'articule autour des 8 composantes en eau, hygiène et assainissement de l'OMS dans les établissements de soins avec la participation de l'ensemble des acteurs impliqués.

Ces plans qui seront élaborés, constituent le baromètre de référence pour le financement des activités du projet.

En vue de doter les différents CSCCom et du CSRéf de Bla d'un plan de gestion en santé environnementale, c'est pourquoi la Direction Régionale de la Santé avec l'appui technique et financier de la DNS et de l'OMS a organisé par aire de santé un atelier d'appui à l'élaboration et de compilation des plans de gestion en santé environnementale des CSCCom de : Diaramana, Niala, Diena, Sambala, Bougoura, Bogoni, Dokolo, Niamana, Kemeni, Tienabougou et Penesso et du CSRéf de Bla.

Ainsi, suivant l'ordre de mission N° 0107/DRS-S du 20 mai 2016, une équipe d'appui régionale composée de :

- M. KEITA Mamadou Sory, Chef de Division Hygiène Publique à la DRS de Ségou
- M. Maïga Daouda T, Administrateur Action Sociale à la DRS SEGOU
- M. Sounko COULIBALY, chauffeur à la DRS SEGOU

Aussi, la mission régionale a été appuyée par :

Niveau National :

Suivant l'ordre de mission n°0440 /MSHP/DNS du 20 mai 2016 composées de :

- ✓ Mme TOURE Doussouba DOUMBIA,
- ✓ Amadou COULIBALY, chauffeur

13 3

Niveau District :

Suivant l'ordre de mission n°35 Bla 16 du 03 mai, composées de :

- ✓ Dr Djénéba COULIBALY, médecin au CSRéf de Bla,
- ✓ M. N'Tyo TRAORE, Technicien supérieur d'hygiène et l'assainissement au CSRéf de Bla,

Se sont rendues du 22 mai au 03 juin 2016 dans les aires de santé de : Tienabougou, Diena, Niamana, Niala, Sambala, Bougoura, Pesseno, Koulandougou, Bogoni, Diaramana, Kemeni et CSRéf

I- OBJECTIFS

2.1 Objectif général

Contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement dans les établissements de soins de santé des 11 CSCOM et CSRéf du district sanitaire de Bla.

2.2 Objectifs Spécifiques:

1. Vérifier le niveau d'avancement dans l'élaboration des plans de gestion en santé environnementale pour un établissement de soins par aire de santé;
2. Vérifier la constitution et la mise en place des équipes d'élaboration des PGSE par aire de santé ;
3. Expliquer les différentes étapes d'élaboration d'un PGSE et sa mise en œuvre ;
4. Identifier les problèmes rencontrés dans la mise en place des équipes PGSE et l'élaboration du plan de gestion en santé environnementale dans les dans les 11 CSCom et le CSRéf.
5. Finaliser et validé le PGSE par structure de santé ;

II- RESULTATS ATTENDUS :

Un plan de gestion en santé environnementale pour les 11 CSCom et le CSRéf de Bla est élaboré et un PGSE compilé est disponible;

III- METHODOLOGIE :

La méthodologie de travail a consisté à l'organisation des ateliers de travail dans les onze (11) aires de santé et du CSRéf afin de passer en revue les plans de gestion santé environnement de chaque structure. Il s'agit de :

- Vérifier des sept étapes de la démarche PGSE par aire de santé ;
- Vérifier l'appropriation par les bénéficiaires.

IV-PARTICIPANTS :

Ont part par aire de santé :

- Le personnel technique du CSCOM : le Directeur technique du CSCOM et responsables des unités ;
- Les responsables de l'ASACO : Président, Trésorier et Comité de surveillance ;
- L'administration : sous préfet ;
- Les collectivités : mairie ;
- La société civile : représentants des femmes, des jeunes, responsable villageois, agents communautaires, personnes ressources et partenaires de proximité.

V. DEROULEMENT DE LA MISSION :

L'équipe de la mission composée d'un représentant de la Direction Nationale de la Santé, de deux représentants de la Direction Régionale de la Santé et de deux représentants du district sanitaire de Bla, après les visites de courtoisie aux autorités s'est rendue dans chacune des 11 aires de santé concernées par le projet pilote.

A son arrivée, elle s'est entretenue avec les membres de l'équipe PGSE des dits CSCOM. Au cours de cet entretien, les objectifs et les résultats attendus de la mission ont été présentés. Des séances de travail organisées ont permis de passer en revue les domaines d'activités ci dessous cités pour chaque aire de santé : il s'agit de

1. la mise en place de l'équipe d'élaboration du plan en santé environnementale en fonction des disponibilités et des compétences par aire de santé ;
2. la définition des rôles et responsabilités de chaque membre du comité PGSE ;
3. la Vérification des évaluations faites de l'état initial des 7 composantes au niveau de chaque CSCOM ;
4. l'identification des forces, dangers et risques de chaque composante
5. la proposition des plans d'amélioration des actions spécifiques par composante à savoir : les activités, les ressources (humaines, matérielles et financières), les responsables de mise en œuvre, les acteurs et le chronogramme.

VI. RESULTATS :

La mission d'appui d'élaboration et de compilation dans les différentes aires de santé a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Mise en place effective des membres de l'équipe PGSE avec le rôle et responsabilités de chaque membre ;
- PGSE élaboré avec la participation effective de l'ensemble des membres de l'équipe ;
- Connaissance des éléments et du contenu du PGSE par l'ensemble des acteurs ;

18/3

- Evaluation réelle de l'état initial des 7 composantes par CSCOM ;

En plus de la vérification des aires disposants de PGSE, la mission a appuyé l'équipe du district pour finaliser les plans de gestion de santé environnementale des aires suivantes : Tienabougou, Diena, Niamana, Niala, Sambala, Pesseno, Koulandougou, Bogoni, Diaramana.

Il faut noter que chaque PGSE comprend au moins 39 pages, les copies électroniques ont été transmises.

VIII. RECOMMANDATIONS :

A l'issue de cette mission dans les 11 aires de santé et du CSRéf, les recommandations suivantes ont été formulées :

- assurer la mise en œuvre et le suivi des PGSE élaborés ;
- promouvoir l'appropriation par les bénéficiaires ;
- capitaliser et documenter les acquis.

Ségou, le 05 juin 2016

La mission

